

le poison de leurs erreurs et de leur perversité et détournent peu à peu le peuple d'une vie chrétienne. Que vos fidèles comprennent donc qu'ils ont, eux aussi, des efforts à faire dans ce sens, qu'ils doivent opposer les écrits aux écrits, et des remèdes appropriés aux maux.

Mais surtout, vénérables Frères, Nous voulons que votre zèle s'applique à l'éducation des enfants et des jeunes gens. Nous n'avons pas l'intention de répéter ce que Nous avons dit dans la Lettre que nous rappelions au début. Nous ne pouvons pas cependant Nous dispenser d'aborder quelques points d'une grande importance.

Quant aux écoles primaires, il faut, vénérables Frères, obtenir que les curés et les autres pasteurs des âmes, veillent avec la plus grande attention sur ces établissements, et regardent comme le devoir le plus important de leur charge l'éducation religieuse des enfants. Qu'ils ne confient pas à un représentant cette fonction si belle et si importante, mais qu'ils la gardent pour eux, qu'ils l'aient très à cœur, car d'une sainte et pieuse éducation de la jeunesse, dépend non seulement la prospérité des familles, mais encore en grande partie celle de l'Etat.

Ne croyez jamais déployer une activité si grande, qu'il ne soit nécessaire de la redoubler de jour en jour, pour que les écoles en profitent davantage. Il serait très à propos que, dans chaque diocèse, on nommât des inspecteurs des écoles, qu'on choisit un diocésain et des doyens, avec lesquels, chaque année, les Evêques s'entretiennent de l'état des écoles et de ce qui concerne la foi, la morale et le soin des âmes.

Que, s'il est nécessaire soit de fonder de nouvelles écoles, suivant les besoins locaux, soit d'agrandir celles qui existent déjà, Nous ne doutons nullement, vénérables Frères, que votre générosité et celle des catholiques de toute condition dont Nous avons eu déjà bien des preuves, ne soit prompte et abondante.

Pour les écoles secondaires, comme on les appelle, et supérieures, il faut bien prendre garde que les bonnes semences déposées dans l'esprit des enfants ne périssent misérablement chez les jeunes gens. Par votre action et par vos prières faites donc en sorte, vénérables Frères, autant qu'il sera en votre pouvoir, que de tels périls soient détruits ou atténués ; d'abord que votre zèle pastoral s'applique à choisir des hommes honnêtes et instruits pour instruire les élèves des éléments de la religion et à faire disparaître les causes qui, trop souvent, nuisent à l'effet salutaire et fructueux de ces enseignements.

D'ailleurs, quoique Nous connaissions bien et que Nous ayons éprouvé les soins apportés par vous à ce que les facultés d'études supérieures qui, d'après l'intention de leurs fondateurs, doivent être sous l'autorité de l'Eglise et des Evêques, demeurent telles qu'elles ont été instituées, cependant Nous vous exhortons d'une façon très sérieuse, à ce que vous profitiez de toute occasion pour agir dans ce sens, en unissant vos forces, comme c'est votre devoir. Il est contraire, en effet, à la justice que ce qui est accordé à ceux qui ne sont pas catholiques, nous soit refusé, et il importe que ces fondations faites par nos ancêtres servent toujours non au détriment de l'Eglise et de la foi, mais à leur conservation et à leur avantage, et par là-même au bien commun de l'Etat.

Enfin, Notre ministère veut que Nous vous recommandions de nouveau ce